



CONTAMINES
MONTJOIE

COMMUNE DES CONTAMINES-MONTJOIE

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 074-217400852-20230323-DEL2023033-DE

S²LOW

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 MARS 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 3

Absents : 2

Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT-TROIS MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 17 MARS 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Noëlle GRAVAUD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Florian GIBIER, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ

ABSENTS EXCUSES : Mme Peggy LE BRUCHEC (donne pouvoir à Elisabeth Mollard), M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François Barbier), Marie-Noëlle LAVERTON

ABSENTS : Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

OBJET : VOTE DES ADHESIONS AUX ORGANISMES DIVERS

DEL2023-33

Rapporteur : Michel BELIN

La commune adhère à divers organismes en raison de l'intérêt que représentent leurs activités pour ceux-ci. Elle délibère annuellement sur le versement des cotisations afin de réaffirmer l'intérêt de l'adhésion.

Le projet de BP 2023 inclut les cotisations aux organismes auxquels il est proposé que la commune renouvelle son adhésion en 2023.

ORGANISMES
ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE SAVOIE
ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE (ANMSM)
INSTITUT DES RISQUES MAJEURS (IRMA)
ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES
ASSOCIATION NATIONALE NEIGE ET AVALANCHES (ANENA)
CAUE 74
VILLAGES FLEURIS de FRANCE
EFNS (cotisation pour l'organisation des championnats européens forestiers de ski nordique aux Contamines)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

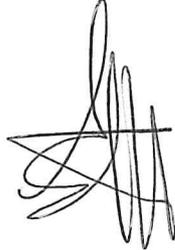
ID : 074-217400852-20230323-DEL2023033-DE

à l'unanimité : S²LO

Pour : 12	Contre :	Abstention :
------------------	-----------------	---------------------

- **DE VALIDER** les adhésions 2023 aux organismes détaillés dans le tableau ci-dessus.
- **DE PRECISER** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2023.

En Mairie, le 23 mars 2023
Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 23 mars 2023
Le Maire,
François BARBIER

